

**MISSION LOCALE DU LIBOURNAIS** ■ Entrer à la Mission locale à Sainte-Foy, c'est trouver accueil, conseil et écoute. Karine Hollman, souriante, visage lumineux, me reçoit chaleureusement sans compter son temps. Elle fait partie de la Mission locale du libournais et intervient à Sainte-Foy les lundis, mardis et vendredis (permanence dernier mardi du mois à Pellegrue).

## Offrir une seconde chance

### - Quel est votre rôle ?

- J'interviens auprès de jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire qui rencontrent des difficultés pour entrer dans la vie active. Je suis aussi à l'écoute des jeunes qui se posent des questions sur la sexualité, la contraception ou leur santé. Tout ce qui concerne leur vie quotidienne (logement, mobilité, loisirs), leur formation, leur orientation est aussi de ma compétence.

### - Donnez-nous une idée quantitative des jeunes reçus et suivis.

- En 2015, la Mission locale du libournais a suivi 3 550 jeunes dont 11 % sont du Pays foyen. 53,5 % sont de jeunes femmes, 57 % n'ont pas le permis de conduire, 13 % ont au moins un enfant et 119 jeunes ont une reconnaissance de

travailleur handicapé. Pour tous ces jeunes, 142 076 euros d'aides financières ont été distribués.

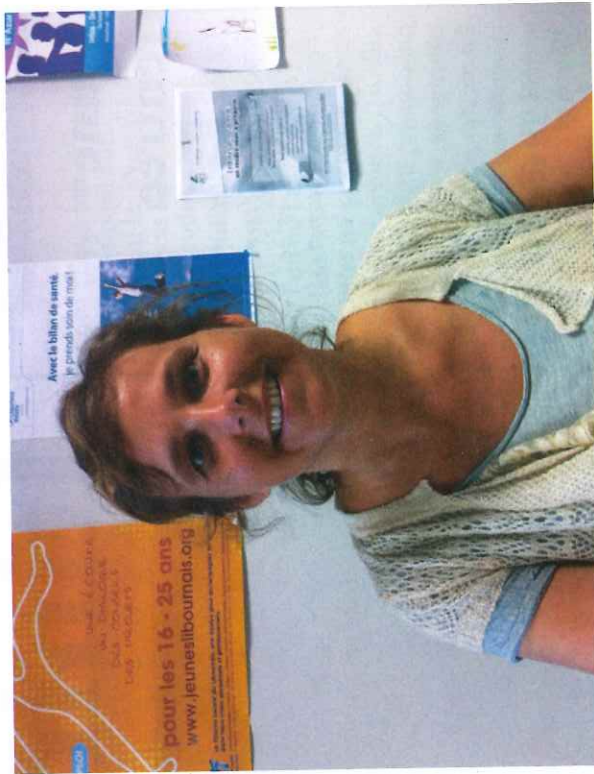
### - Quelles propositions faites-vous dans le domaine de la formation et de l'emploi ?

- Certains jeunes n'ont pas idée des différents métiers possibles, il faut donc prioritairement les informer. Un bilan de compétences permet par exemple de tenir compte de leurs aptitudes. En fonction de leur situation personnelle, de leurs goûts et de ce qui est possible sur leur territoire, on peut également les orienter vers des stages pour découvrir la réalité d'un métier. Les jeunes apprennent aussi à rédiger un CV, à préparer un entretien d'embauche. Outre les entretiens individuels, le lien est maintenu par mail, SMS, téléphone,

afin d'éviter un découragement éventuel.

### - Le service civique fait-il partie de vos propositions ?

- Également. Le service civique n'est pas un stage, c'est une mission utile à la société, basée sur le volontariat. La mission doit être autant utile au jeune qu'à l'organisme qui l'accueille. À Sainte-Foy, la mairie et l'association Cœur de Bastide ont accueilli des jeunes dans ce cadre-là. L'engagement varie entre 6 et 12 mois, le jeune reçoit une indemnité mensuelle de 573 euros, bénéficie d'une protection sociale et ce temps compte pour sa retraite.



Karine Hollman  
à l'écoute des jeunes.

> Contact : 12, Bd Garrau  
33 220 Sainte-Foy  
Tél. : 05 57 46 59 22

Propos recueillis par  
M.F. Rossignol